

DOSSIER

Le collègue

Construire le collège *de l'égalité*



Dossier coordonné par V. Ponvert et V. Sipahimalani, et réalisé par V. Bellegueulle, I. Château, S. Charrier, X. Hill, A. Koechlin, J. Lebastard, C. Lefevre, M.-A. Monnier, O. Raluy, F. Sentex, V. Sipahimalani

Est-il encore possible
de faire réussir tous
les élèves dans un même
collège, sans filière,
sans sortie vers
l'apprentissage précoce ?
Le SNES-FSU répond oui.

Les choses ne peuvent pas rester en l'état, des changements sont nécessaires. En partant d'un état des lieux, mais aussi d'objectifs partagés : le collège n'est ni l'école ni le lycée, c'est un moment unique de la scolarité où se construisent les adolescents, avec leur manière, parfois particulière, d'envisager la vie collective et les apprentissages. La vie du collégien, sa réussite scolaire, ce sont les cours, avec leurs pratiques pédagogiques et leurs contenus, mais aussi l'emploi du temps, les moments entre pairs. Réformer le collège, c'est s'attacher à la qualité des conditions d'apprentissage, via les taux d'encadrement et les conditions matérielles, mais aussi par la mixité scolaire et sociale, ce qui suppose de mener un débat de société sur la carte scolaire. Réformer le collège, c'est permettre aux personnels de travailler de manière concertée, sur des programmes cohérents, avec la possibilité de diversifier les pratiques pédagogiques, ce qui suppose de mener le débat avec ceux qui devront mettre en œuvre toute réforme. Ce dossier ne traite pas de la réforme imposée par le ministère, déjà largement traitée par le SNES-FSU dans ses publications. Il prend le parti de réaffirmer que c'est aux personnels de penser leurs métiers, qu'il faut leur donner les moyens de le faire, plutôt que de penser pour eux et de raisonner en termes bureaucratiques.



Enseigner en collège aujourd'hui

Un métier complexifié et empêché

Enseigner en collège est devenu un métier de plus en plus difficile. La multiplication des tâches, missions, injonctions, des classes aux effectifs toujours plus lourds forment le quotidien de l'enseignant en collège.

La difficulté commence dans la classe. Il faut composer avec des objectifs souvent contradictoires : finir le programme ou suivre le rythme des élèves, rattraper les élèves les plus en difficultés tout en stimulant la tête de classe, maintenir un cadre commun tout en individualisant et en personnalisant. Les prescriptions pédagogiques se sont multipliées, en particulier depuis la loi d'orientation de 2005 : mise en place du socle commun de connaissances et de compétences, du Livret personnel de compétences (LPC), du Brevet informatique et internet (B2i), du niveau A2 en langues vivantes, de l'histoire des arts et de son évaluation, du Parcours de découverte des métiers et des formations, de la note de vie scolaire (heureusement supprimée en 2014), pressions à tout va sur l'utilisation du numérique...

Trop plein

Imposés sans discussion et souvent vides de sens, ces injonctions verticales se sont empilées et ont conduit à une augmentation de la charge de travail (temps de présence accru, multiplication des réunions, multiplication de documents à compléter) et à une dénaturation du métier. S'y ajoute l'accueil en classe ordinaire d'un nombre croissant d'élèves en situation de handicap avec une insuffisance notoire de moyens spécifiques en formation et en personnels.

Ces prescriptions ignorent de plus la dégradation des conditions d'enseignement dans un contexte d'augmentation des effectifs des classes ; cette dégradation est la conséquence assumée par la droite de sa politique de suppression de postes, au moment même où la démographie du collège augmentait : aujourd'hui, plus de deux tiers des classes dépassent 25 élèves. Leur gestion en est devenue plus difficile et pèse quotidiennement sur les enseignants. L'institution se défait de son côté par l'indifférence et/ou un discours culpabilisant. Le désintérêt et le manque de discipline ne seraient que le résultat d'une mauvaise pédagogie, d'une mauvaise évaluation, d'une mauvaise prise en compte des difficultés des élèves par l'enseignant.

Hiérarchie souvent ennemie

Ce manque de soutien de l'institution s'accompagne du renforcement du néo-management c'est-à-dire de la mise sous contrôle des personnels par une gestion tatillonne et souvent infantilissante, sous l'égide du chef d'établissement. La dégradation des conditions d'exercice signifie aussi, pour un nombre croissant de collègues, le partage de leur temps de service sur deux voire plusieurs établissements, tout en devant assumer des heures supplémentaires dans l'établissement d'origine, situation induite par



© Thierry Nieboix

Plus de deux tiers des classes dépassent 25 élèves

des décisions administratives qui imposent une quantité importante d'heures supplémentaires.

Empêchés de faire du « bon travail », il n'est dès lors guère étonnant que les enseignants qui exercent en collège, sans perspective d'amélioration, connaissent le découragement même s'ils résistent et continuent d'innover au quotidien, de renouveler leurs pratiques. Avec ce paradoxe ultime : alors même qu'ils s'épuisent à la tâche, les inégalités scolaires n'ont jamais été aussi fortes. ■

Gouvernance

La politique du chiffre

Introduit dans l'éducation prioritaire avec notamment la politique des RAR (Réseaux ambition réussite) en 2006, le « *New public management* » et sa gestion agressive des personnels touchent maintenant tous les établissements. La culture des indicateurs et du résultat règne : les projets d'établissements, souvent vidés de leur sens, sont associés à des contrats d'objectifs chiffrés qu'il s'agit d'atteindre à tout prix. Les personnels de direction sont invités

à mettre en place une gestion de plus en plus individuelle des personnels. Les méthodes infantilisantes ou culpabilisantes ne sont pas rares, multipliant heurts et conflits dans les équipes. Les responsabilités pédagogiques confiées aux chefs d'établissement croissent chaque jour, empiétant sur celles des enseignants tenus de répondre à des « commandes » de projets dont le contenu n'importe plus ou pas vraiment. Mais quel est donc le résultat de ce néo-management sinon des personnels fragilisés, empêchés de travailler au service de la réussite de leurs élèves, notamment les plus en difficultés d'entre eux ? ■

La culture des indicateurs et du résultat règne



© noro / Fotolia.fr

Chiffres

Effectifs

25 élèves en moyenne par classe au collège en 2013. Derrière la moyenne, la réalité : 9,5 % des élèves sont dans des classes dont l'effectif va au-delà de 30, et 63,1 % au-delà de 25.

24,7 %

C'est le pourcentage de collégiens bénéficiant d'une bourse (aide sociale).

Durée de scolarisation

La scolarisation des jeunes entre 15 et 25 ans a progressé dans la plupart des 27 pays de l'OCDE ; mais en France, elle n'a cessé de reculer :

1995 : 3^e rang
2012 : 22^e rang

Source : État de l'école, 2014

Massification

La démocratisation est en panne

Le principe du collège unique, dont la réforme Haby est une première mise en œuvre partielle, traduit la volonté d'ouvrir le second degré à l'ensemble d'une génération.

Progressivement, les structures du collège ont évolué et le palier d'orientation en fin de Cinquième, l'orientation précoce vers des voies de formation courtes ou des dispositifs en marge ont disparu avec l'ambition d'« assure[r], dans le cadre de la scolarité obligatoire, la formation qui sert de base à l'enseignement secondaire et les prépare ainsi aux voies de formation ultérieures »⁽¹⁾. Cette évolution nécessaire, répondant à la fois à une demande sociale et au besoin de la société de jeunes formés, a permis de mener les trois quarts d'une génération au baccalauréat.

Des inégalités marquées

Mais elle ne s'est pas accompagnée d'une démocratisation de la réussite scolaire : l'École continue d'entériner les inégalités sociales, qu'elle convertit en inégalités de réussite scolaire. De fait, rien n'a été prévu pour faire entrer dans la culture scolaire les élèves issus de familles éloignées de l'école. De plus, la carte scolaire n'a pas été utilisée comme outil d'amélioration de la mixité sociale et scolaire. Son

L'école continue d'entériner les inégalités sociales

assouplissement depuis une petite dizaine d'années a renforcé la polarisation des collèges, avec pour conséquence la ghettoïsation de certains, et une part croissante d'élèves en difficulté. Face à cela, l'institution a développé les discours de l'individualisation et de la personnalisation des apprentissages, renvoyant les responsabilités de la réussite ou de l'échec aux seuls individus. Les dispositifs d'accompagnement individualisés sans lien avec les apprentissages menés en groupe-classe (PPRE, PAP...) se sont multipliés. Ils correspondent le plus souvent à une gestion purement administrative de la difficulté scolaire ou méritent à tout le moins une analyse sérieuse de leur efficacité. De leur côté, les professeurs ont dû composer, puiser dans leurs ressources personnelles faute de ressources professionnelles suffisantes pour traiter les difficultés des élèves au sein de la



classe. Ils ont fait vivre le principe du collège unique, avec certes ses insuffisances, dont on ne saurait leur imputer la responsabilité. ■

(1) Art. 1 du décret n° 96-465 du 29 mai 1996

Vie scolaire

Réaffirmer le suivi éducatif

Vouloir répondre à l'ambition éducative de l'école implique de questionner la qualité des conditions de vie scolaire dans toutes ses dimensions. La vie du collégien ne se résume pas au seul cadre de la classe. Les temps hors la classe s'inscrivent dans un espace de travail intermédiaire entre apprentissages scolaires et sociabilité. La vie scolaire est partie prenante de la prise en compte globale de l'élève dans son rapport à l'école et de la consolidation du lien avec les familles : participation des collégiens aux différentes instances, souci du vivre ensemble, lutte contre toutes formes de discriminations ou de stéréotypes, développement de la responsabilité et de l'autonomie, de l'estime de soi. Le CPE en est le référent. L'objectif de démocratisation supposerait de pouvoir consacrer du temps à l'intégration des élèves souvent éloignés des normes et exigences scolaires. Ce travail d'accompagnement de longue haleine nécessite des personnels

qualifiés et en nombre suffisant, aux missions clairement centrées sur le suivi éducatif, ce qui n'est plus le cas des années 2000. ■

Entre apprentissages scolaires et sociabilité



8 240 €

Coût annuel d'un élève de collège (10 960 € pour un élève de LGT et 12 910 € pour un élève de LP).

Fonds sociaux (collège et cantine)

La dotation des fonds spéciaux a diminué de 4,4 % entre 2011 et 2012 (de 36 millions d'euros en 2011 à 34,4 millions en 2012). Le nombre de bénéficiaires a chuté de 53 % entre 2006 et 2010, passant de 676 225 à 318 842.

Source : SNES-FSU

Nouvelle carte REP

350 REP+ et 739 REP en 2015.

Nouveaux enseignements et parcours

EMC (Enseignement moral et civique), PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle) et PIIODMEP (Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel). Le SNES-FSU, a demandé le report à la rentrée 2016 de ces enseignements et parcours.

PISA, Cèdre : quelles indications ?

Pour justifier sa réforme, le ministère affiche des chiffres chocs tirés de différentes évaluations nationales ou internationales, mettant en avant les difficultés du collège. Il se garde bien de diffuser la totalité des analyses. Ainsi, de 2000 à 2012 pour les évaluations PISA, le niveau en compréhension écrite de la France ne s'est pas effondré, bien au contraire : si le nombre des élèves les moins performants augmente, celui des plus performants le fait dans les mêmes proportions. De même, le ministère s'est jeté avec délectation sur les résultats de Cèdre 2015 pointant l'augmentation des élèves en difficulté au collège en mathématiques, mais a oublié de faire le lien avec Cèdre 2008 qui révélait que 37,7 % des élèves qui entrent en Sixième « ne maîtrisent pas suffisamment les notions mathématiques attendues en fin d'école primaire pour réussir de façon autonome au collège ». Un chiffre seul ne saurait constituer un fait indiscutable : il s'agit bien de développer à partir de ce chiffre une analyse et un point de vue qui ne saurait être qu'argumenté.



Le collège pour tous

Créer de véritables *conditions de réussite*

Le SNES-FSU porte la même ambition pour tous les élèves, dans un collège dont le fonctionnement n'a pas besoin d'être révolutionné, mais surtout amélioré dans son quotidien.

Pour les élèves comme pour les personnels, il est tout d'abord nécessaire de rattraper le retard du collège en matière de taux d'encadrement. Ne pas être trop nombreux dans une classe est une condition indispensable aux élèves pour participer, être accompagnés, travailler en petits groupes. La classe est le premier lieu où l'aide aux élèves est possible. De même, les personnels de vie scolaire et de l'équipe pluriprofessionnelle doivent être en nombre suffisant pour assurer une vie sereine et un appui en dehors de la classe. L'égalité sur le territoire doit être assurée par des grilles horaires et des programmes nationaux, une marge horaire garantie permettant le

Égalité sur le territoire, programmes nationaux

travail d'équipe et la mise en place des dispositifs jugés nécessaires par les équipes pédagogiques. L'éducation prioritaire entre dans ce cadre.

Vaincre la difficulté scolaire

La lutte contre la difficulté scolaire doit être pensée avant tout dans la classe, par le travail en petits groupes, la possibilité de co-intervention ou autres modalités qui ne cassent pas le groupe-classe, repère essentiel aux élèves les plus fragiles.

Les rythmes des apprentissages doivent être réfléchis : il est important pour les élèves d'avoir un emploi du temps équilibré avec des repères stables, qui leur permettent de s'approprier progressivement et régulièrement les savoirs, de structurer leur travail personnel. Autre facteur de réussite : des locaux adaptés, entretenus, agréables et tempérés, où les élèves handicapés peuvent se déplacer facilement, où les salles de classe sont suffisamment spacieuses, où l'organisation entre les différents lieux de vie de l'établissement est harmonieuse.

L'équipement pédagogique doit aussi être pensé. Les manuels scolaires sont un outil indispensable aux élèves en cours mais aussi pour approfondir une notion, s'entraîner, se cultiver. De même, l'accès à des ressources pédagogiques, littéraires et culturelles actualisées et en quantité suffisante, sur des supports variés, dans les Centres de documentation et d'information, est indispensable pour réduire les inégalités entre élèves. Le numérique est un outil puissant, mais son usage pour les appren-

Diversification des pratiques vs. différenciation pédagogique

Pour le SNES, il ne s'agit pas d'adapter les objectifs visés en fonction d'un potentiel supposé aux élèves, mais bien de maintenir pour tous les mêmes objectifs. Pour permettre l'entrée de toutes et tous dans les apprentissages, le SNES-FSU prône la mise en place de pratiques diversifiées (par opposition aux pratiques différenciées) au sein de la classe. La diversité des situations d'apprentissage créées par le professeur (travaux de groupe, jeux pédagogiques, cours dialogué, activités autonomes, recherches...) doit permettre de répondre à la diversité du public accueilli dans la classe et constituer un rempart contre l'échec scolaire. La formation des professionnels et la réflexion collective sont, à cet égard, cruciales et doivent être pensées, notamment pour que chaque enseignant dispose d'une palette de pratiques possibles suffisamment large et pertinente.

tissages doit rester de l'ordre de la liberté pédagogique. Il nécessite par ailleurs un parc informatique à jour et dont la maintenance est financée.

Il faut enfin donner aux équipes du temps pour travailler avec les familles, en particulier l'orientation qui doit permettre une ouverture vers le monde extérieur pour tous les élèves et leur permettre d'élaborer des choix personnels ambitieux. ■



© Daniel Maunoury

La SEGPA

Une structure d'intégration *au collège*

Les sections d'enseignement adapté permettent d'accueillir au collège des élèves fragiles avec des difficultés scolaires « graves et persistantes ». Scolarisés dans des classes à petit effectif, ils bénéficient d'un enseignement adapté (méthodes, supports, outils en fonction des besoins particuliers des élèves) qui leur permet de progresser, d'obtenir un diplôme (le Certificat de formation générale) et de poursuivre des études en particulier dans les lycées professionnels. Ainsi scolarisés dans un cadre aménagé, les élèves de SEGPA peuvent entrer dans les apprentissages à leur rythme tout

en bénéficiant d'enseignements dispensés au collège et en participant à des projets avec d'autres classes de l'établissement, autant d'initiatives à encourager.

Ce dispositif a fait ses preuves depuis de nombreuses années maintenant et, si l'inclusion des SEGPA peut être améliorée en termes géographiques dans certains établissements ou en termes de vie scolaire des élèves, cette structure est bénéfique pour celles et ceux qui y sont scolarisés, leur évite de décrocher et leur permet de suivre une formation et d'éviter l'exclusion. Elle doit être maintenue. ■



© Clément Maunoury

Un enseignement adapté pour progresser, obtenir un diplôme et poursuivre des études

Les équipes pluriprofessionnelles

Complémentarité des regards éducatifs

Un travail d'équipe est une nécessité pour cerner le jeune dans sa globalité.

La réussite étant une somme de dynamiques inter et intrapersonnelles agissant dans un contexte, l'équipe éducative se doit d'étudier les situations d'élèves en échec scolaire à l'aune des divers champs professionnels. Par le regard croisé et expert des personnels composant ces équipes (CPE, CO-Psy, médecins, infirmier-es, assistant-es sociaux) peuvent s'élaborer, en lien avec les

enseignants, des solutions éducatives concertées et cohérentes. Mais répondre effectivement aux besoins et améliorer les conditions d'études et de vie scolaire suppose de donner à ces équipes une place et un temps suffisant pour mener à bien leur mission.

Les CO-Psy peuvent favoriser l'adaptation au collège, travailler l'estime de soi, accompagner les plus fragiles par un suivi régulier visant à limiter ainsi les risques de décrochage, contribuer à la mise en place de parcours de réussite.

Le travail social par sa visée d'émancipation et d'autonomisation des personnes contribue aussi à la mission de l'école. L'assistante sociale scolaire propose un accompagnement global à la

Stabilité des équipes et quiétude professionnelle, des conditions nécessaires

Avoir des enseignants titulaires, concepteurs de leurs métiers, en service dans un seul établissement est une nécessité. Le SNES-FSU propose de redonner la main aux enseignants, d'intégrer au temps de service des personnels, sans l'augmenter, un temps libéré pour permettre la concertation entre collègues, le travail en équipe, la réflexion sur le métier, loin des injonctions managériales. Cela motiverait aussi les étudiants à se diriger davantage vers les métiers de l'éducation. Rappelons que 20 % des postes au concours en 2014 n'ont pas été pourvus.

scolarité. Elle aide la famille et l'élève à surmonter ou atténuer les difficultés sociales faisant obstacle à la réussite scolaire. Elle recherche avec eux les leviers pour amorcer des solutions. Cette aide est basée sur une évaluation fine de l'environnement, des personnalités, des ressources et potentialités des personnes concernées afin de les encourager à mobiliser leurs propres ressources pour atteindre leurs objectifs. ■

Élaborer des solutions éducatives concertées et cohérentes



© Clément Martin

QUATRE QUESTIONS À NATHALIE MONS, professeure de sociologie et présidente du CNESCO (Conseil national d'évaluation du système scolaire)

Le CNESCO a commandé à des chercheurs une enquête sur l'état de la ségrégation à l'école. Qu'apparaît-il ?

Le rapport met en évidence des phénomènes de ségrégation puissants, selon les catégories socioprofessionnelles et les résultats scolaires des élèves. Appuyées sur la ségrégation résidentielle, ces ségrégations présentent de fortes inégalités territoriales. L'étude montre l'existence d'établissements ghettos accueillant un public socialement très défavorisé. À l'autre bout du spectre social, certains établissements sont réservés aux élèves issus des milieux les plus favorisés. Se dessine ainsi une France scolairement bipolarisée dans ses extrêmes sociaux. Enfin, le rapport met aussi en évidence l'existence de classes de niveau dans près de la moitié des collèges, alors qu'il s'agit d'une pratique légalement interdite. Ainsi, une ségrégation notamment scolaire, au sein des établissements, se superpose et renforce les ségrégations entre les établissements.

En quoi les ségrégations scolaires et sociales ont-elles des effets nocifs sur les apprentissages et les attitudes des jeunes vis-à-vis de la société ?

Les ségrégations sociales et scolaires ont des effets négatifs parce qu'elles génèrent des dynamiques de groupe négatives. Les apprentissages scolaires sont handicapés par le fait, par exemple, de ne pas avoir de têtes de classe d'élèves avancés scolairement. Les attitudes s'en ressentent également, en termes d'indiscipline. La concentration d'élèves qui partagent les mêmes codes culturels, sociaux, familiaux, voire religieux ouvre peu à la connaissance de l'autre, au respect de l'altérité. La laïcité, par exemple, ne peut se concevoir que parce que les élèves peuvent aussi côtoyer d'autres jeunes qui ont des philosophies de vie et des religions différentes.



Quelle forme une politique de mixité sociale pourrait-elle prendre dans le système éducatif français ?

Une politique nationale a été définie dans le cadre de la loi de Refondation de l'école de 2013, qui mentionne pour la première fois en France un objectif de mixité sociale à l'école. Les cadres réglementaires ont aussi bougé très récemment autorisant par exemple la construction de cartes scolaires comprenant plusieurs collèges. Ceci dit les outils des politiques de mixité sociale se construisent localement, car la mixité sociale à l'école, en milieu urbain sensible, en métropole mixte socialement ou dans des territoires ruraux par exemple, y est différente.

Une mesure prioritaire pour le collège ?

Pour le collège, le Cnesco identifie deux mesures prioritaires. Une action d'urgence doit être menée après des 100 collèges les plus ségrégués. Le Cnesco préconise la création d'un bonus pour les élèves de ces établissements afin de faciliter leur orientation vers les lycées demandés. Au-delà, des ajustements de carte scolaire doivent être envisagés afin de diversifier les publics. Ces collèges doivent pouvoir développer une politique d'attractivité des établissements via une offre de formation de qualité et un encadrement pédagogique riche. La seconde mesure prioritaire est la mise en place systématique d'un volet « mixités sociales et scolaire » à la création de tout nouvel établissement, comprenant des objectifs clairement établis et les moyens à disposition pour les mettre en œuvre. Notre pays a vécu de fortes évolutions démographiques sur les quinze dernières années, si une telle mesure avait été prise en amont, nous n'affronterions pas aujourd'hui un tel niveau de ségrégation à l'école.



Les moyens d'une véritable approche pédagogique

Quels enseignements ? Quels programmes ?

Le SNES-FSU est attaché à un collège structuré par les disciplines de la Sixième à la Troisième.

Le collège dispense une culture commune définie comme un réseau de savoirs et de compétences qui doit permettre à l'ensemble d'une génération de quitter le système éducatif avec les clés de compréhension du monde qui l'entoure, les compétences et les savoirs en action nécessaires à sa participation citoyenne et à son émancipation, ainsi que les moyens de continuer à se former. Cette culture commune comprend tous les champs culturels (linguistique, scientifique, artistique, technologique, physique et sportif...). Les disciplines comportent des « incontournables » que chaque jeune se doit de rencontrer et de travailler et qui permettent la construction de cette culture commune.

Dans une société où les connaissances augmentent sans cesse et où les compétences deviennent chaque jour plus complexes, l'allongement de la scolarité jusqu'à 18 ans est devenu indispensable (rappelons que 90 % des jeunes de 17 ans sont aujourd'hui scolarisés). Pour atteindre cet objectif, qui ne prend sens qu'accompagné d'une amélioration notable des conditions d'enseignement et d'étude, les programmes de l'école doivent être pensés en cohérence, de l'école primaire au lycée, et entre disciplines. Ceux du collège

Un réseau de savoirs et de compétences

doivent autant que possible donner à tous les collégiens des éléments des champs de connaissances travaillés dans les trois voies du lycée : enseignements généraux, différents champs technologiques et professionnels, sans filiariser le collège ni préorienter les élèves, mais pour rendre possible une orientation positive.

Programmes curriculaires

Ce mode de construction des programmes suppose du temps pour les écrire, de la concertation entre les disciplines, que la réflexion sorte des chapelles ministérielles et universitaires pour inclure les personnels de



terrain. Ceux qui seront chargés de mettre en œuvre les programmes doivent être partie prenante de leur élaboration.

Il faut enfin cesser d'empiler les prescriptions et penser en même temps tous les contenus : programmes et parcours, interdisciplinarité, éducations transversales (santé, etc.) ainsi que les modalités de leur éventuelle évaluation. ■

L'interdisciplinarité

Une réponse parmi d'autres

L'interdisciplinarité n'est pas une fin en soi, mais peut être un outil pour permettre aux élèves de construire du sens. Pour ce faire, des liens entre les disciplines

doivent être travaillés dès la phase d'écriture des programmes, basés sur des objets d'étude identifiés dans plusieurs disciplines et faisant sens dans chacune d'elles. Les premières écritures des projets de programmes ne vont hélas pas dans ce sens.

L'interdisciplinarité doit être progressive au collège pour aboutir en Troisième à un premier travail de recherche sur un horaire identifié en lien avec le professeur documentaliste. Elle ne se décrète pas, nécessite des moyens de concertation sur le temps de service pour le travail en équipe et d'éventuelles co-interventions.

Les EPI, censés se mettre en place à la rentrée 2016, procèdent d'une logique inverse que nous condamnons : interdisciplinarité conçue comme un objectif en soi ; démarche de projet imposée ; thèmes déconnectés des programmes ; horaires pris sur ceux des disciplines ; concertation non prévue dans les services. ■

Un outil pour permettre aux élèves de construire du sens

La formation initiale et continue

La formation des enseignants est une condition essentielle pour varier les approches pédagogiques, et venir à bout des implicites scolaires. Les enseignants doivent avoir une formation disciplinaire initiale de haut niveau incluant une formation épistémologique et didactique. La formation initiale et continue doit permettre aux enseignants - concepteurs de leur métier - d'exercer leur liberté pédagogique et de faire des choix éclairés : contenus et organisation du cours, pratiques pédagogiques, modalités d'évaluation des élèves... en tenant compte du contexte de leur établissement et de leurs classes.

La formation initiale et continue doit permettre aux enseignants d'avoir une meilleure connaissance des enjeux culturels de l'école, des biais sociaux à l'œuvre, des malentendus possibles.

Une meilleure articulation entre recherche et formation initiale et continue des personnels est indispensable. La formation continue, par exemple, ne peut se contenter d'avoir pour contenu la seule mise en œuvre des réformes ou la transmission de « bonnes pratiques », et doit notamment permettre la diffusion des résultats de la recherche.





« Ce qui donne du sens aux savoirs scolaires, ce n'est pas ce qui leur est extérieur »

Bernard Rey, professeur en sciences de l'éducation à l'Université libre de Bruxelles

L'US Mag : *Dans les débats actuels, le collègue est présenté comme le « maillon faible » du système éducatif français. Sa structuration en disciplines scolaires est souvent mise en cause.*

Les savoirs disciplinaires seraient trop exigeants, source d'ennui et responsables de l'échec scolaire des élèves. Les compétences transversales sont de plus en plus mises à l'honneur. Qu'en pensez-vous ?

Quand on est sorti de l'école et qu'on n'y a pas été en échec, on a le sentiment qu'elle nous a apporté quelque chose, sans qu'on parvienne à définir précisément de quoi il s'agit. D'où l'idée que chaque discipline scolaire contribuerait à construire chez l'individu des compétences non spécifiques à la discipline mais utilisables en dehors d'elle et surtout en dehors de l'École. C'est généralement ce qu'on nomme « compétences transversales ». Il s'agit par exemple de compétences comme « savoir traiter l'information », « savoir raisonner », etc. Or, les résultats des recherches en psychologie cognitive indiquent qu'un individu qui a utilisé une démarche mentale est parfois, et seulement parfois, capable de l'utiliser dans un autre contexte. Si le transfert ne se produit pas, c'est qu'il y a le poids du contexte ! En effet, les individus se laissent souvent abuser par les traits superficiels d'une situation et n'en repèrent pas les caractères structurels. Les experts auront tendance à repérer la structure, tandis que les novices ne voient souvent que les traits de surface.

L'US Mag : *Comment faire en sorte que les élèves ne s'arrêtent pas aux traits de surface ?*

Au fond, la question de savoir comment un élève s'oriente sur une tâche dépend du type de regard qu'il adopte. Le regard scolaire sur les tâches n'est pas le seul possible et il n'est pas naturel. Il faut donc songer à le faire connaître aux élèves, notamment à ceux qui en ont le plus besoin car c'est là un puissant levier de démocratisation. Il s'agit de leur faire acquérir un « regard instruit » : l'École exige des élèves qu'ils analysent des tâches ou des situations en utilisant des savoirs scolaires, et non pas en référence à des considérations personnelles, émotionnelles, pratiques ou pragmatiques. Il leur faut donc iden-

tifier les savoirs à laquelle la tâche se réfère, et donc la discipline impliquée. Ensuite, l'École n'attend pas des élèves qu'ils mettent simplement en place des procédures automatisées : les savoirs scolaires sont des discours organisés et non des juxtapositions de savoirs isolés. Enfin, l'École attend des élèves qu'ils reformulent de façon langagière ce qui est évident dans la situation. Si on veut faire entrer les élèves dans ce fameux regard instruit, il faut les préparer progressivement à penser indépendamment de situations particulières.

L'US Mag : *Pourtant, les promoteurs de la réforme du collège mettent en avant ce qu'ils appellent des « enseignements pratiques interdisciplinaires » qui doivent conduire à des réalisations pratiques pour remotiver les élèves et donner davantage de sens aux apprentissages en croisant les disciplines...*

L'idée que les élèves doivent appréhender les notions nouvelles en entrant dans des activités est incontestable ; mais ce qui pose problème, c'est le passage de l'activité à un savoir institution-

nalise, c'est-à-dire à une notion qui n'est plus en relation uniquement avec l'activité. Cela impose que l'élève maîtrise le « regard instruit » dont je parlais précédemment : pour donner du sens à la tâche, il ne doit pas se référer à cette seule tâche mais à une quantité de notions, elles-mêmes organisées en disciplines. Ce qui donne du sens aux savoirs scolaires, ce n'est pas ce qui leur est extérieur.

S'il ne s'agit pas de fermer les disciplines sur elles-mêmes, l'interdisciplinarité pose problème car elle exige de mettre en rapport

plusieurs disciplines, lesquelles ont chacune leur cohérence propre. Or, si on isole un élément de savoir de son contexte, on le prive de ses justifications et il est moins formateur. L'intérêt des savoirs disciplinaires est de faire acquérir aux élèves un nouveau regard sur le monde qui les entoure, de créer chez eux de nouveaux besoins, de nouvelles préoccupations. Pour modifier le regard des élèves, la mise en activité est importante, mais elle doit créer une rupture dans la manière de penser et non pas constituer de simples applications. Il faut donc que les activités aient des enjeux cognitifs forts. Ce qui exige évidemment, du côté des professeurs, une formation théorique solide, puis une formation de terrain, accompagnée et en lien avec la première. ■

